

PROJET DE PÔLE ET BUS EN SITE PROPRE DU MANTOIS

Réunion publique d'information et d'échange de Mantes-la-Jolie du 14 juin 2016

COMPTE-RENDU

Sommaire

1. PREAMBULE
2. INTRODUCTION ET PRESENTATION
3. ECHANGES AVEC LA SALLE
4. INTERVENTION DE PIERRE BEDIER
5. CLÔTURE

1. PREAMBULE

1.1. Le contexte de la réunion

La phase de concertation sur le projet de pôle et de bus en site propre du Mantois a débuté le 30 mai 2016. La réunion publique de Mantes-la-Jolie est la 3^{ème} rencontre organisée dans ce cadre. Elle fait suite à la rencontre sur le marché du Val Fourré du 3 juin 2016 et à la rencontre voyageurs du 7 juin 2016.

Elle s'est tenue le mardi 14 juin 2016 à l'Agora de Mantes-la-Jolie de 20h30 à 22h30. Elle a réuni environ 49 participants.

1.2. Les intervenants

- *Représentants du Département des Yvelines, financeur du projet*
- M. Pierre BEDIER, Président du Département

Présence dans la salle de M. Frédéric Alphan, Directeur des routes et des transports du Département des Yvelines

- *Représentant de GPS&O, financeur du projet*
- M. Pierre-Yves Dumoulin, Vice-Président de GPS&O délégué aux déplacements, aux mobilités et à l'accessibilité

- *Représentant de la Ville de Mantes-la-Jolie qui accueille la réunion publique et située sur le tracé du bus*
- M. Michel Vialay, maire de Mantes-la-Jolie
- M. Alexandre SOTTY, conseiller municipal de Mantes-la-Jolie.

- *Représentant de la Ville de Rosny-sur-Seine située sur le tracé du bus*
- M. Michel Guillamaud, maire de Rosny-sur-Seine
- M. Pierre-Yves Dumoulin, adjoint au maire de Rosny-sur-Seine.

1.3. Les documents mis à la disposition des participants

- Le document d'information A4 – 8 volets + coupon déjà affranchi.
- La fiche avis.

1.4. Le déroulé de la réunion publique

- 1. Introduction et mot d'accueil
- 2. Présentation du projet
- 3. Echanges avec la salle
- 4. Intervention de M. Pierre BEDIER, Président du Département des Yvelines
- 5. Clôture de la réunion publique

2. INTRODUCTION ET PRESENTATION

Début de la réunion à 20h35.

2.1. Introduction

Mot d'accueil de Michel VIALEY, Maire de Mantes-la-Jolie

Après avoir observé une minute de silence en hommage aux deux policiers assassinés la veille, le Maire indique la présence d'Alexandre SOTTY, conseiller municipal de Mantes-la-Jolie, et salue celle des participants institutionnels. Il explique que cette réunion publique est l'occasion de poser les enjeux de l'arrivée du prolongement du RER E (Eole) à Mantes-la-Jolie et du projet sur l'aménagement du pôle gare et la création du bus desservant le Val Fourré.

2.2. Présentation

L'animateur, Pascal BEAUMARD, rappelle les objectifs de la concertation.

Emilie LEMAIRE, chef de la division Tram Nord au sein de la Direction des Projets d'Investissement, introduit la présentation en rappelant le contexte et les objectifs du projet.

Thomas GREFFIER, chargé de projet au sein de la division Projets Ferroviaires et Pôles, poursuit la présentation en décrivant les aménagements envisagés sur le pôle-gare de Mantes-la-Jolie.

Lionel POUPAT, chargé de projet au sein de la division Tram Nord, enchaine en décrivant les caractéristiques du bus en site propre et notamment son tracé, séquence par séquence.

L'animateur, Pascal BEAUMARD, rappelle les objectifs du temps d'échange. Il ajoute qu'il est possible de faire connaître son opinion à la fois au travers des questions orales et des fiches avis.

3. ECHANGES AVEC LA SALLE

Michel GUILLAMAUD, Maire de Rosny sur Seine, rappelle l'opposition de la ville à la fois au projet d'écoquartier et au projet du bus en site propre. Il précise que la Ville n'est pas porteuse du projet TZen. Il explique qu'il est particulièrement opposé au passage de la future ligne de bus par le chemin des Sirettes et souligne le caractère tranquille de ce quartier pavillonnaire. Selon l' élu, ce projet est intéressant pour Mantes-la-Jolie et non pour la commune de Rosny-sur-Seine pour laquelle les temps de parcours ne sont pas intéressants pour rejoindre la gare de Mantes-la-Jolie.

Une retraitée demeurant Bd du Maréchal Juin, interroge l'équipe projet sur le terminus de la ligne à la gare de Mantes-la-Jolie qui ne permet pas, selon elle, de se rendre efficacement au centre-ville (correspondance nécessaire à terme, contre un trajet direct aujourd'hui).

Un riverain du chemin des Sirettes, se demande pourquoi le tracé du bus passe par le chemin des Sirettes. Il explique qu'une nationale est présente à proximité immédiate et qu'il y a probablement des alternatives à ce tracé.

Le passage du bus par le chemin des Sirettes

Lionel POUPAT, chargé de projet au STIF, explique que, compte tenu du projet d'écoquartier, de nouveaux habitants devraient s'installer sur le territoire. Les études ont conduit à envisager un itinéraire passant sur cette voie structurante de desserte de ce quartier. En fonction de l'évolution du projet d'écoquartier, le site propre devra s'adapter. Si le projet urbain était abandonné ou modifié dans son programme ou sa temporalité, les prochaines études tiendraient compte de cette évolution. Le bus en site propre pourrait s'arrêter au niveau des limites opérationnelles du quartier. L'objet de la concertation est de prendre en compte les remarques. Dans le cadre des études, la desserte de l'écoquartier sera de nouveau étudiée.

L'organisation du réseau de bus

Lionel POUPAT, au sujet de la ligne C de la gare, rappelle que le projet n'a pas vocation à se substituer à l'offre existante en bus, ni de l'offre train, mais qu'elle s'inscrit en complément.

Emilie LEMAIRE, chef de division tram nord au STIF, annonce que le projet va conduire à adapter le réseau existant pour le redéployer au bénéfice des usagers. Les études de réorganisation interviennent généralement un an et demi avant la mise en service du projet. Il est encore trop tôt pour dire aujourd'hui quelle sera l'organisation.

Un membre du comité des usagers des gares de l'Ouest francilien, introduit son propos en indiquant qu'il passe trois heures par jour dans les transports. Il insiste sur le fait que le bus doit apporter une réelle amélioration à l'offre existante et qu'il ne doit pas donner un sens au projet d'écoquartier ou d'Eole, deux projets selon lui « au point mort ». Il rappelle que le bus est un des maillons d'un trajet nécessitant d'utiliser plusieurs modes, ce qui est fatigant pour l'utilisateur. Il ajoute que malgré l'attractivité de la future ligne, le nombre d'arrêts doit être suffisant pour limiter les temps de marche.

La présidente de l'association de lutte pour l'environnement du Mantois (ALEM), rappelle le questionnement sur l'utilité de l'écoquartier et la colère de nombreux habitants. Elle estime que si le bus passe par le chemin des Sirettes, ce serait dommageable pour ce quartier pavillonnaire. La Ville ne devant pas uniquement recevoir le stockage des bus et être « une poubelle de Mantes ». Elle demande que le tracé passe prioritairement à proximité du centre hospitalier par rapport à la clinique privée. L'arrêt est situé trop loin du centre hospitalier, la distance entre l'arrêt et l'équipement est jugée trop importante notamment pour les visiteurs et les personnes âgées.

Le Président du Comité des usagers des gares de l'Ouest francilien, indique qu'il a été consulté au lancement de la démarche de concertation. Il constate un manque d'information sur le projet et juge la période de concertation trop courte. Il insiste sur le fait qu'il faut tenir compte des caractéristiques du territoire. Pour lui, il doit y avoir un suivi après la concertation. L'intention d'aménagement du parvis de la gare qui a été présentée lui semble minimaliste pour une gare interrégionale. Enfin, il explique son inquiétude de voir les différents projets de transport en cours sur le territoire servir d'aspiration pour la gare de Mantes-la-Jolie au détriment de l'offre présente sur la gare de Rosny-Sur-Seine.

Le caractère autoportant du projet

Emilie LEMAIRE, chef de division tram nord au STIF, explique que le projet Eole n'est pas au point mort et que le financement du projet est bouclé. L'utilité du futur bus en site propre ne dépend pas de l'écoquartier. Le quartier du Val Fourré concentre 50% des habitants de Mantes-la-Jolie, cette nouvelle ligne est donc importante pour ces populations car elle offrira une desserte fiable et régulière, mieux coordonnée avec l'usage des trains. Par ailleurs, les premières rencontres de la concertation ont montré le fort intérêt des habitants pour un service fiable, rapide, régulier et avec de fortes amplitudes horaires.

L'augmentation du nombre d'arrêts sur la ligne et leur emplacement

Emilie LEMAIRE comprend la tentation de créer beaucoup plus d'arrêts que ce qui est actuellement proposé, mais souligne cependant le risque de perdre la rapidité du bus en site propre. Le positionnement des arrêts n'est pas figé. Suite à une question posée par un participant, Emilie LEMAIRE indique que le projet prévoit un arrêt tous les 500 mètres.

L'emplacement d'un arrêt de bus en haut du chemin des Sirettes

Lionel POUPAT, chargé de projet au STIF, explique que le positionnement des arrêts est provisoire et qu'ils pourront être précisés en fonction des différents aménagements.

La desserte du centre hospitalier

Lionel POUPAT explique que l'arrêt proposé est bien situé à proximité du centre hospitalier. Suite à la précision d'une participante au sujet de la desserte de l'hôpital pour les patients et les visiteurs, il ajoute que des discussions ont eu lieu et auront lieu avec l'hôpital pour définir les aménagements piétons nécessaires pour faciliter les cheminements vers l'hôpital.

L'impact du centre de maintenance et de remisage

Lionel POUPAT répond qu'il est plus pertinent de le placer le long ou à proximité de ligne pour éviter les circulations de bus vides. Néanmoins, si le centre de remisage n'aura évidemment pas un impact nul, ce sera un équipement de taille modeste et que les nuisances seront limitées pour l'environnement.

La durée de la concertation

Emilie LEMAIRE précise que la durée de la concertation sur le projet a été fixée conformément aux pratiques du STIF sur des projets comparables. Une centaine d'avis ont déjà été reçus. Elle ajoute qu'une information et une concertation continue auront lieu, y compris dans les phases d'études.

Les aménagements urbains sur le parvis de la gare

Thomas GREFFIER, chargé de projet au STIF, explique que la proposition d'aménagement est une image d'intention perfectible et encore non aboutie. Ce premier travail a permis de lister les fonctions (taxis, bus, dépose minute ...) et de proposer un scénario de positionnement de ces éléments sur le parvis. L'aménagement à proprement parler du parvis (éclairage, mobilier urbain, revêtements...) sera abordé dans les phases suivantes du projet.

L'avenir de la gare de Rosny-sur-Seine

Emilie LEMAIRE indique que le projet de site propre vient en complément de l'arrivée d'Eole avec pour vocation de bénéficier au plus grand nombre et non pour « déshabiller » la gare de Rosny-sur-Seine.

Un habitant du chemin des Sirettes, demande pourquoi aucune rencontre avec les riverains n'a été organisée à Rosny-sur-Seine alors que des rencontres ont eu lieu à la gare de Mantes-la-Jolie ou au marché du Val Fourré. Il demande si un parking est prévu au niveau du chemin des Sirettes et si les riverains pourront franchir le site propre en voiture pour rentrer chez eux.

Un membre de l'association Mantois en transition, regrette que ce projet bénéficie essentiellement aux habitants les plus proches du tracé. Selon lui, les 500 places de parking prévues en gare de Mantes-la-Jolie vont simplement permettre de compenser les places qui seront supprimées boulevard du Maréchal

Juin. Ces phénomènes risquent, selon l'association, de conduire les riverains les plus éloignés du tracé à utiliser leur voiture. Dans le cadre d'une nouvelle intervention, il rappelle que le nombre de places sera insuffisant dans quinze ans.

Une habitante du parvis de la gare de Mantes-la-Jolie, demande pourquoi ne pas conserver les espaces verts et la fontaine. Elle interroge également l'équipe projet sur la possibilité pour les riverains de traverser en voiture le parvis de la gare et de disposer de dépose-minutes.

L'absence de rencontre de concertation à Rosny-sur-Seine

Emilie LEMAIRE rappelle que le public peut encore adresser son avis jusqu'à la fin de la concertation. Elle précise que les rencontres sont privilégiées sur les lieux les plus fréquentés.

L'éventualité de la création d'un parking sur le chemin des Sirettes

Lionel POUPAT explique que pour l'instant il n'est pas envisagé de faire un parking à proximité de l'arrêt du chemin des Sirettes. Sur la question du franchissement du site propre, il sera possible : les études à venir préciseront les itinéraires envisageables pour les riverains et des accès seront maintenus.

Les nouvelles places de parking

Thomas GREFFIER explique que l'extension de 500 places de parking au niveau de la gare n'a pas de rapport avec la reconstitution de places de stationnement liée à la réalisation du site propre. Les 500 places supplémentaires seront réservées aux usagers du train. Elles répondent à l'arrivée du RER qui va augmenter les flux et sont proposées dans le cadre d'une étude de stationnement à l'échelle de six à huit ans. Si les études à venir montrent qu'il faut une offre plus importante, cela sera intégré au projet. Emilie LEMAIRE précise que l'équipe vient de terminer les études de faisabilité et que les études ultérieures viendront préciser ces besoins.

Concernant la suppression d'une partie des places de stationnement le long de l'itinéraire du bus, Lionel POUPAT mentionne qu'une analyse fine sera réalisée et que toute solution permettant de restituer des emplacements (par exemple sous forme de poches de stationnement...) sera étudiée.

Les aménagements urbains sur le parvis de la gare

Thomas GREFFIER ajoute que la discussion sur les aménagements du parvis tels que la fontaine ou les espaces verts est encore prématurée. Il rappelle cependant que les projets du STIF envisagent systématiquement de restituer le nombre d'arbres existants. Le dossier d'enquête publique fournira plus de précisions. Concernant les accès, les riverains et les commerçants pourront accéder de manière spécifique à leur domicile/commerce.

Un membre de l'association des usagers des transports d'Ile-de-France, indique que le projet va offrir un service efficace pour desservir la gare de Mantes-la-Jolie. Cependant, la mise en place de ce bus en site propre risque de remettre en cause la ligne A du nouveau réseau mis en service en août prochain. Le maintien d'une liaison directe entre les quartiers situés sur le Bd du Maréchal Juin, le Val Fourré et Limay lui semblent importants. La ligne C du nouveau réseau devrait, selon lui, être connectée à la partie est de la future ligne A. Le problème de la desserte de Rosny-sur-Seine se pose également.

Un habitant du chemin des Sirettes, se demande si d'autres itinéraires de tracé ont été envisagés. Il évoque sa peur de voir arriver « une autoroute » devant son logement, la difficulté du franchissement pour les riverains et l'impact sur les équipements Véolia.

Un habitant du chemin des Sirettes, explique qu'il ne voit pas l'intérêt du terminus chemin des Sirettes. Il ajoute que des questions de sécurité sont posées par le tracé et le fait qu'il nuise aux cheminements piétons. La tranquillité de la zone pavillonnaire est, selon lui, compromise avec ce projet. Il se demande enfin ce que ce projet va apporter à la commune de Rosny-sur-Seine et craint que la ville ne devienne « un dépotoir ».

La place du projet dans la réorganisation du réseau de bus

Lionel POUPAT indique que la réorganisation du réseau de bus prévue dans le cadre de l'arrivée du projet sera pensée en fonction des enseignements de l'exploitation du nouveau réseau à mettre en œuvre dès août 2016.

Le passage du bus par le chemin des Sirettes

Lionel POUPAT, chargé de projet au STIF, rappelle que beaucoup d'éléments ont déjà été énoncés sur le chemin des Sirettes. Il insiste sur la nécessité de positiver les choses. Un bus en site propre n'est pas là pour dégrader l'environnement. Suite à une remarque de la salle, il confirme que, si les conditions de réalisation de l'écoquartier étaient modifiées, le STIF retravaillerait la desserte de la commune de Rosny-sur-Seine.

Emilie LEMAIRE indique, au sujet de la sécurité, que la réalisation du site propre sera complétée par des aménagements de la voirie et notamment des trottoirs confortables et des pistes cyclables pour une circulation apaisée et en sécurité. Concernant une remarque de la salle sur le bruit, elle indique que l'impact sonore sera loin de celui d'une circulation autoroutière. A la remarque du participant sur l'intérêt du projet pour les riverains, elle indique que l'accès à la gare de Mantes-la-Jolie offre un accès à l'offre ferroviaire et aux autres transports en commun.

Intervention de Pierre Bédier (voir partie 4), puis reprise des échanges.

Une riveraine explique qu'elle utilise le bus tous les jours, elle souhaite avoir des renseignements sur les nouveaux horaires. Pierre-Yves DUMOULIN, adjoint au Maire présent dans la salle lui indique que des réunions publiques sur le sujet sont en cours.

Un habitant du chemin des Sirettes, prend la parole pour souligner l'incohérence entre la présentation qui a été faite et l'intervention du Maire de Rosny-Sur-Seine. Le Maire a dit qu'il était opposé à l'écoquartier, pourtant toutes les études se sont basées sur la présence de l'écoquartier.

Un membre de l'association des usagers des transports d'Ile-de-France, se demande s'il est pertinent de faire arriver le bus en site propre boulevard du Maréchal Juin et si la rue Pierre Semard ne serait pas plus adaptée. Le retournement des bus par la rue de Belfort lui semble également délicat.

L'éventualité d'un passage du TCSP par la rue Pierre Semard

Lionel POUPAT, répond que la possibilité de passer par la rue Pierre Semard a bien été étudiée mais qu'elle ne permettait pas de desservir autant d'habitants que la proposition actuelle de tracé. Concernant la rue de Belfort, si un retournement plus efficace peut-être trouvé il sera choisi, les prochaines études diront si c'est possible.

4. INTERVENTION DE M. PIERRE BÉDIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Pierre BÉDIER, président du Département des Yvelines et vice président de la Communauté Urbaine GPS&O, confirme que le projet Eole va se faire et explique que c'est un investissement conséquent pour les finances du Département. Les travaux ont déjà partiellement débuté. Il explique que l'arrivée du RER E à Mantes-la-Jolie va entraîner une modification profonde pour l'agglomération mantaise et l'ensemble de la communauté urbaine.

Il indique ensuite comprendre les inquiétudes des habitants du chemin des Sirettes à Rosny-sur-Seine et insiste sur le fait que l'écoquartier, dans sa partie située sur Rosny-sur-Seine, ne se fera pas si la Ville ne le souhaite pas.

Pierre BÉDIER insiste sur la nécessité de trouver des alternatives à la voiture et sur les avantages du bus en site propre, notamment en matière de régularité. Le projet permettra un maillage en transport en commun afin de palier à l'accroissement du nombre de logements. La construction de logements neufs

nécessaires dans le Mantois et l'augmentation du nombre de voitures par ménage rendent cette alternative plus impérative encore.

Enfin, le Président du Département conclut en rappelant que le projet est encore amendable, mais qu'il n'existe pas d'autre solution que le développement des transports en commun pour accompagner le développement du département compte-tenu du niveau de saturation sur les routes.

5. CLÔTURE DE LA REUNION PUBLIQUE

Emilie LEMAIRE, chef de division Tram Nord au STIF, conclut la réunion en rappelant que la concertation a lieu jusqu'au 1^{er} juillet (via les coupons libre réponse et le site internet). Elle ajoute qu'un atelier de travail sur le pôle gare avec les usagers aura lieu le 20 juin sur inscription. Ce temps d'échanges permettra d'aborder, notamment la question du stationnement, des dépose-minutes ou encore des stationnements pour les vélos.

Fin de la réunion à 22h30.
